Une **démographie en pause**

Après une phase de dépeuplement au cours des années quatre-vingt, la population de l'arrondissement virois augmente légèrement. Comme ailleurs, le vieillissement influe défavorablement sur le solde naturel, et les mouvements migratoires demeurent insuffisants pour entraîner une véritable dynamique démographique. Cependant, l'espace rural affiche une vitalité démographique soutenue. Le canton d'Aunay-sur-Odon est le pilier de cette croissance. En revanche, le canton de Condé-sur-Noireau perd de nombreux habitants.

INDICATEURS

- **Faible densité de la population :** 57 habitants/km^2 (Basse-Normandie : 81 habitants/km^2)
- **Population stable depuis 1999 :** 55 000 personnes en 2002
- **Territoire peu attractif :** Flux migratoires 1990-1999 faiblement excédentaires (400 personnes)

En 2002, la population de l'arrondissement de Vire est estimée à 55 000 habitants ce qui représente un peu moins de 9 % de la population calvadosienne et à peine 4 % de la population bas-normande. Les habitants de l'arrondissement se répartissent équitablement entre l'espace à dominante urbaine et les communes rurales.

À la fin de la décennie quatre-vingt-dix, l'arrondissement virois comptait 57 habitants au km^2, soit une densité bien inférieure à celle de la Basse-Normandie et du Calvados qui atteignaient respectivement 81 habitants et 117 habitants au km^2.

La faible densité moyenne de population recouvre une distribution de population très hétérogène. Au sud, la commune de Vire, regroupant à elle seule près du quart de la population du territoire, affiche la concentration d'habitants la plus forte. Avec 210 habitants au km^2, la densité du pôle urbain virois est bien loin cependant de la moyenne (722) des pôles urbains du Calvados ou de la région (677). Condé-sur-Noireau, à la pointe Sud-Est de l'arrondissement, et, plus au nord, Aunay-sur-Odon, constituent les deux autres points d'ancrage de la population, où résident respectivement 11 % et 5 % des habitants du territoire. Ainsi deux habitants sur cinq vivent dans les villes de Vire, Condé-sur-Noireau et Aunay-sur-Odon.

En dehors de ces trois villes, la densité de population chute brutalement. Au sein des communes qui forment l'espace à dominante rurale la densité de population s'élève seulement à 44 habitants au km^2, alors qu'elle atteint 54 habitants pour les communes rurales du Calvados.

L'organisation territoriale de l'emploi et des services dans l'arrondissement de Vire

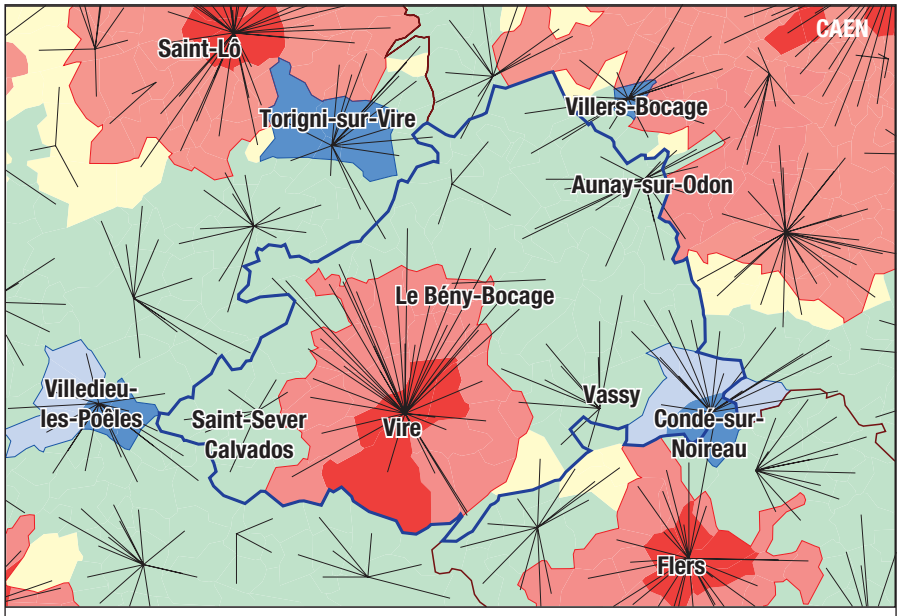

Sources : SCEES-INSEE, inventaire communal 1998-INSEE, recensement de la population de 1999

© IGN - Scees - Insee 2007

De 1982 à 1990, l'arrondissement a connu une période d'exode intense : 2 500 personnes ont quitté le territoire sans être remplacées. L'excédent des naissances sur les décès a pu en partie atténuer les effets du déficit migratoire. Au final l'arrondissement de Vire a perdu 1 500 habitants au cours des années quatre-vingt. De 1990 à 2002, le territoire virois est en phase de légère croissance démographique. Sous l'effet conjugué du ralentissement des départs des jeunes et de l'installation sur le territoire de retraités, les flux migratoires deviennent légèrement positifs (+ 200). L'excédent des naissances sur les décès se réduit en revanche au fil des années. La faible attractivité du territoire et l'équilibre précaire de l'excédent naturel risquent de compromettre dans les prochaines années le renouvellement de la population et donc d'accélérer le vieillissement de la population.

La densité de population par commune en 1999

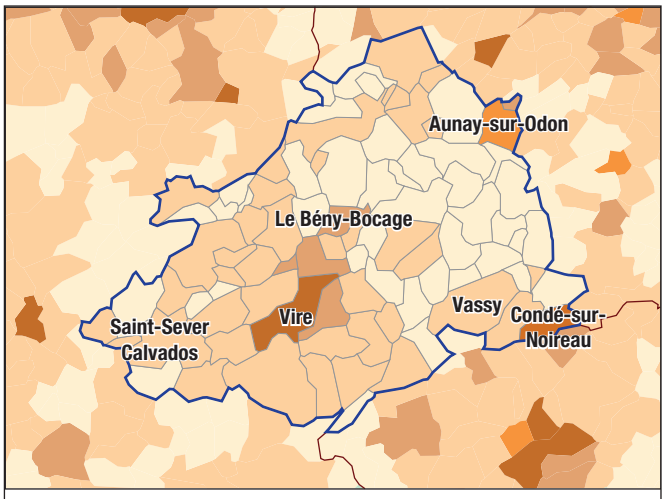

Source : INSEE, recensement de la population de 1999
© IGN - Insee 2007

Communes	Nombre d'habitants en 1999	% cumulé par rapport à la population de l'arrondissement
Vire	12 810	23
Condé-sur-Noireau	5 820	34
Aunay-sur-Odon	2 900	39
Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont	1 730	42
Vassy	1 650	45
Vaudry	1 450	48
Saint-Sever-Calvados	1 330	50
Graverie (La)	1 120	52
Cahagnes	1 060	54
Saint-Martin-des-Besaces	1 060	56
Bény-Bocage (Le)	940	58
Saint-Germain-du-Crioult	850	60

Source : INSEE-Recensement de la population de 1999

LA COURONNE PÉRI-URBAINE VIROISE ET L'ESPACE RURAL EN PHASE DE CROISSANCE DEPUIS 1990

Les tendances démographiques sont là encore différentes selon les espaces. La commune de Vire peine à maintenir sa population au cours des années quatre-vingt-dix. Comme les autres villes bas-normandes, elle connaît les effets de la périurbanisation. L'excédent des naissances sur les décès y est gommé par des flux migratoires déficitaires de près de 400 personnes. Au sein du pôle urbain de Vire, l'équilibre démographique est rétabli grâce à la commune de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont où l'excédent migratoire atteint 150 personnes.

La ville de Vire est donc délaissée au profit de sa périphérie. La couronne péri-urbaine viroise a ainsi gagné près de 800 habitants (+ 7,5 %) de 1990 à 2002. L'excédent des naissances sur les décès contribue pour près de 60 % au regain démographique de cet espace, le reste de l'embellie est attribuable à l'installation de nouvelles familles avec leurs enfants.

Les communes de l'espace à dominante rurale, après un vif déclin démographique au cours de la période 1975-1990 (- 2 280) connaissent, elles aussi, un léger regain de population. De 1990 à 2002, ces communes ont gagné près de 400 personnes. L'excédent des naissances sur les décès et l'installation de nouvelles familles avec leurs enfants alimentent à part égales le gain démographique. Le canton d'Aunay-sur-Odon, en limite de la couronne périphérique caennaise, est le moteur de la croissance démographique de l'espace rural. Si la population de la commune chef lieu de canton se stabilise, en revanche les communes de Cahagnes, de Saint-Georges-d'Aunay, de Coulvain et d'Ondefontaine connaissent une croissance importante. Parmi les territoires ruraux, seule ombre au regain démographique, le canton de Condé-sur-Noireau perd plus de 400 habitants. Ce recul se concentre essentiellement sur la commune chef lieu de canton.

Taux de variation annuel de la population

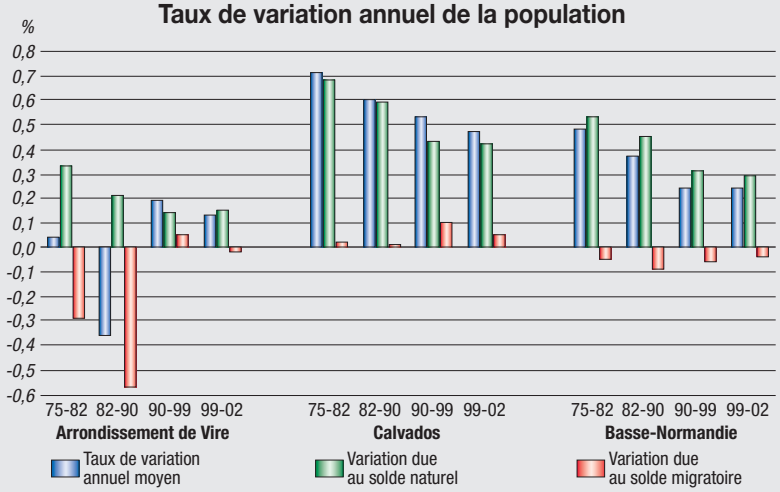

Source : INSEE, recensements de la population de 1975 à 1999 (données historiques) - Estimations localisées de la population 2002

La variation annuelle de la population due au solde migratoire entre 1990 et 1999

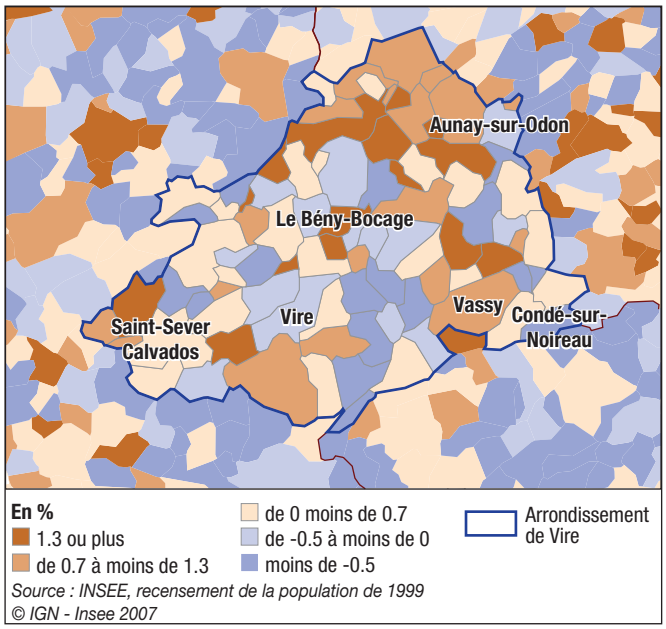

La variation annuelle de la population due au solde naturel entre 1990 et 1999

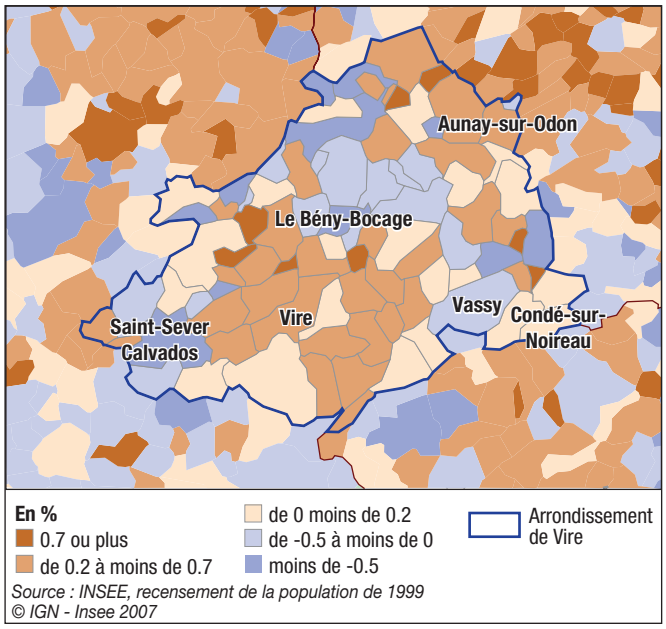

DES FLUX MIGRATOIRES IMPORTANTS AVEC LA BASSE-NORMANDIE ET L'ILE-DE-FRANCE

Au cours des années quatre-vingt-dix, les flux migratoires sont légèrement déficitaires avec le reste de la région bas-normande. Ils sont certes positifs avec le département du Calvados, malgré l'attrait qu'exerce la capitale régionale auprès des jeunes de l'arrondissement qui souhaitent poursuivre des études supérieures ou obtenir un premier emploi. En revanche, le déficit migratoire cumulé avec les départements de l'Orne et de la Manche dépasse 400 personnes. Avec le département de l'Orne, les flux migratoires sont particulièrement déficitaires avec les communes de Flers et de Montilly-sur-Noireau, commune rurale qui séduit de nombreux condéens. Dans le département de la Manche, l'aire urbaine de Granville attire les habitants de l'arrondissement virois. Hors des limites régionales, l'arrondissement de Vire exerce son pouvoir attractif sur seulement trois régions : l'Ile-de-France où l'excédent migratoire est proche de 500 personnes, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie avec qui les flux migratoires sont globalement excédentaires de 100 personnes.

Les principaux flux migratoires avec les régions entre 1990 et 1999

	Arrivées	Départs	Solde
Basse-Normandie	7 370	7 520	- 150
Île-de-France	1 430	960	470
Bretagne	360	560	- 200
Pays de la Loire	310	540	-230
Haute-Normandie	360	390	- 30
Centre	140	160	- 20
Rhône-Alpes	100	190	- 90
Nord-Pas-de-Calais	170	110	60
Picardie	140	90	50
Autres régions	560	820	- 260
Ensemble	**10 940**	**11 340**	**- 400**

Source : INSEE-Recensement de la population de 1999

ZOOM : DÉMOGRAPHIE 2006

Depuis 2004, le recensement de la population a désormais lieu chaque année. Tous les habitants ne sont pas recensés la même année, l'ensemble du territoire français étant pris en compte à l'issue d'un cycle de cinq ans.

La carte ci-dessous donne les variations de population entre 1999 et 2006 des communes de l'arrondissement de Vire recensées en 2004, 2005 et 2006.

Au 1er janvier 2006, la population de l'ensemble de la Basse-Normandie est estimée à 1 449 000 habitants contre 1 422 000 au recensement de 1999. La région a ainsi gagné en moyenne près de 3 850 habitants par an (+ 0,3%). Le Calvados (+ 0,4% par an) concentre les deux tiers de cet accroissement de population intervenu dans la région depuis 1999.

Évolution de la population communale

Taux d'évolution annuel par commune de moins de 10 000 habitants

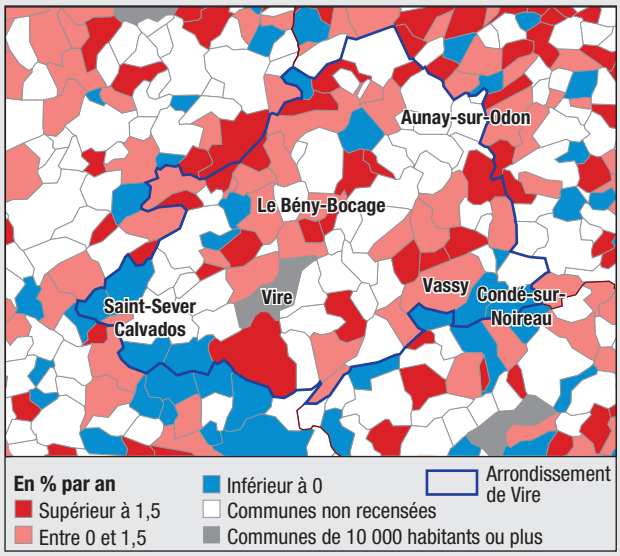

Source : INSEE-Recensement de population de 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006

© IGN - Insee Basse-Normandie 2007

Un **territoire** marqué par le **vieillissement** de la **population**

Dans un avenir proche, le vieillissement de la population sera un enjeu majeur pour l'arrondissement de Vire. L'arrivée à des âges avancés des générations du baby-boom associée aux départs des jeunes devrait l'accélérer. Si les tendances démographiques des années 90 se prolongent, la population du territoire virois devrait croître légèrement jusqu'à l'horizon 2030. Entre 2000 et 2030, la population des seniors pourrait s'accroître de plus de 40 %.

LES DÉPARTS DES JEUNES À L'ORIGINE DU DÉFICIT MIGRATOIRE

Au cours de la décennie quatre-vingt-dix, le déficit migratoire atteint 400 personnes. Durant cette période, près de 11 400 personnes ont quitté l'arrondissement virois tandis que 11 000 s'y installaient. Cependant le bilan migratoire et son impact sont fort différents selon l'âge. Les départs des jeunes, de 15 à 29 ans, sont la seule source du déficit migratoire. Parmi ces jeunes, l'exode le plus vif (- 750) concerne les 20 à 24 ans. Une personne sur cinq de cette classe d'âge a quitté l'arrondissement durant les années quatre-vingt-dix afin de poursuivre des études supérieures, souvent hors de Basse-Normandie, ou pour rechercher un premier emploi. À partir de 30 ans en revanche, les arrivées au sein de l'arrondissement dépassent légèrement les départs. L'arrondissement de Vire, où l'industrie domine, est attractif pour les ouvriers qualifiés et non qualifiés. En raison sans doute d'un manque d'emplois en adéquation avec leur formation et leur qualification, les cadres et professions intellectuelles, les professions intermédiaires ainsi que les employés partent eux (- 450) vers d'autres horizons. Comme la majorité des territoires bas-normands, l'arrondissement virois accueille sur son territoire des seniors de plus de 60 ans. Loin d'être aussi attractif que le Pays d'Auge ou le littoral de la « Côte de Nacre », le territoire virois enregistre plus d'arrivées de retraités que de départs (+ 220).

Les flux migratoires par classe d'âge entre 1990 et 1999

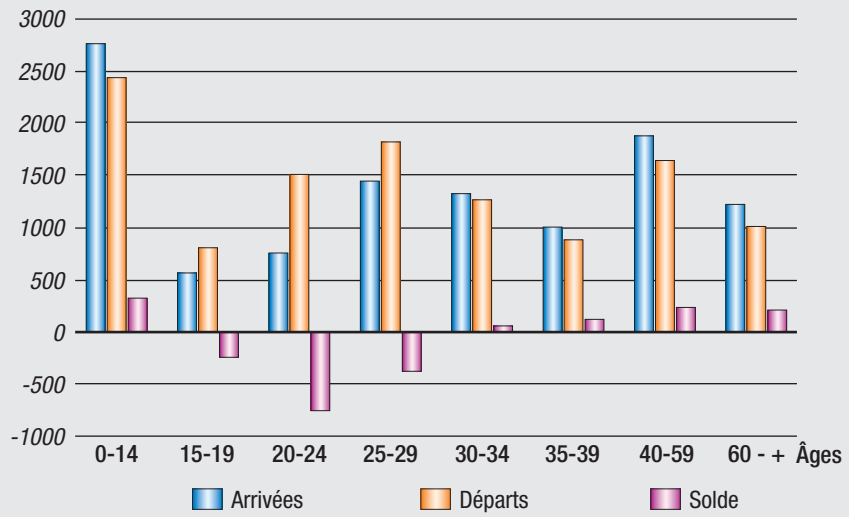

Source : INSEE, recensement de la population de 1999

INDICATEURS

- **Le départ des jeunes :**
  Déficit migratoire entre 1990 et 1999 pour les 20-29 ans
  -1 100 personnes
- **À l'horizon 2030 :**
  55 300 habitants
- **Part des jeunes de moins de 20 ans dans la population totale :**
  - **En 1999 : 24 %**
    (Basse-Normandie : 25,2 %)
  - **En 2030 : 20,5 %**
    (Basse-Normandie : 20,3 %)
- **Part des seniors :**
  - **En 1999 : 26 %**
    (Basse-Normandie : 23 %)
  - **En 2030 : 37 %**
    (Basse-Normandie : 36 %)

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION...

Comme dans la plupart des territoires bas-normands, le départ des jeunes et l'arrivée des retraités hâtent le vieillissement de la population. En un quart de siècle, de 1975 à 1999, la part des moins de 20 ans a chuté de 32 % à 24 %. L'arrondissement de Vire, territoire à vocation rurale, connaît une situation analogue à celle de l'ensemble du département dès que l'on exclut l'aire urbaine caennaise. Au cours de la même période 1975-1999, la part de la population âgée de 60 ans et plus de l'arrondissement a progressé sensiblement, passant de 19 % à près de 26 %.

Toujours dans ce quart de siècle, le poids de la population des « seniors » du Calvados hors l'aire urbaine de Caen a crû un peu moins rapidement, passant de 19 % à 24 %. Au final, l'arrondissement est un des territoires bas-normands les plus confrontés au vieillissement de la population. Le vieillissement s'avère encore plus marqué à l'intérieur de l'espace rural et du pôle urbain de Vire. Le premier voit partir ses jeunes mais ne bénéficie guère de retours de jeunes actifs ni même de retraités. Le pôle urbain virois n'enregistre lui de flux migratoires positifs qu'à l'aulne de la retraite et surtout au-delà. L'existence de structures d'accueil collectif des personnes âgées participe probablement de ce mouvement. Espace rural et pôle urbain comptent aujourd'hui plus de seniors que de jeunes de moins de 20 ans. À l'inverse, la couronne urbaine compte davantage de jeunes de moins de 20 ans (26,9 %) que de personnes de plus de 60 ans (22,3 %). Des jeunes actifs et leur famille s'y installent et les départs y sont plus nombreux que les arrivées au-delà de 65 ans.

Part dans la population en 1999

	Moins de 20 ans	60 ans et +
Pôle urbain de Vire	22,5 %	26,1 %
Couronne urbaine	26,9 %	22,3 %
Espace rural	23,8 %	26,9 %
Arrondissement	24,0 %	25,8 %
Basse-Normandie	25,2 %	22,8 %

Source : Insee, recensement de la population de 1999

Pyramide des âges dans l'arrondissement de Vire en 2005 et 2030

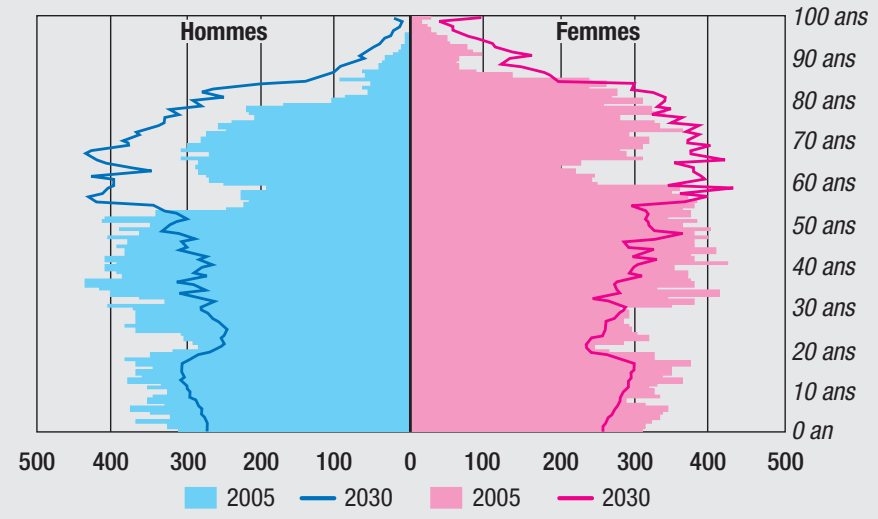

Source : Insee - Omphale

ET DEMAIN ?

Sous l'hypothèse que les tendances observées entre 1990 et 1999 en matière de fécondité, de mortalité et de migrations se prolongent, l'arrondissement virois devrait compter 55 300 habitants en 2030, soit un gain proche de 500 personnes depuis 1999. Toutefois deux phases d'évolution se succéderaient durant cette période. Du début du siècle jusqu'en 2015, la population du territoire devrait croître de 1 200 habitants. À l'inverse au cours des années 2015-2030, le déclin de l'excédent naturel combiné à l'équilibre des mouvements migratoires ferait baisser

Part des moins de 20 ans dans la population totale en 1999

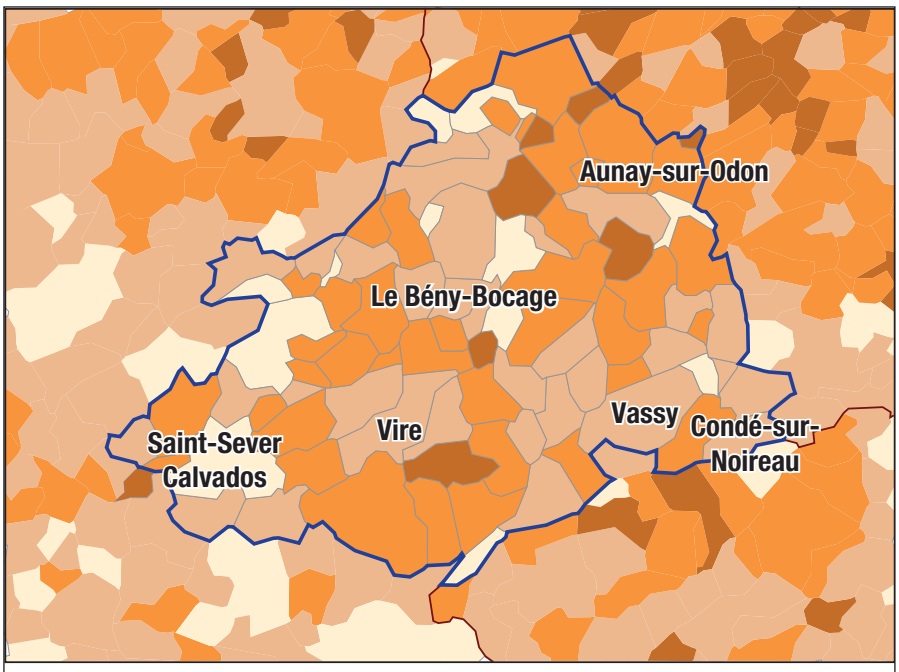

En %

- 30 ou plus
- de 25 à moins de 30
- de 20 à moins de 25
- moins de 20
- Arrondissement de Vire

Source : Insee, recensement de la population de 1999

© IGN - Insee 2007

MÉTHODE

Les projections commentées ici ont été réalisées avec les hypothèses suivantes :

- ***Fécondité :*** *maintien de la fécondité régionale à son niveau de 1999*
- ***Mortalité :*** *baisse de la mortalité au même rythme que la tendance métropolitaine*
- ***Migrations :*** *maintien des comportements migratoires moyens sur la période 1990-1999*

le nombre d'habitants de 700. Dans un avenir proche, avec l'arrivée à la retraite des générations nombreuses du baby-boom, le vieillissement de la population sera un enjeu majeur pour l'arrondissement. Le déficit des naissances sur les décès et l'arrivée de retraités devraient accélérer rapidement le vieillissement de la population. En 2000, un habitant sur quatre avait plus de 60 ans ; en 2030, les seniors pourraient représenter près de quatre (38 %) habitants sur dix.

Part des 60 ans et plus dans la population totale en 1999

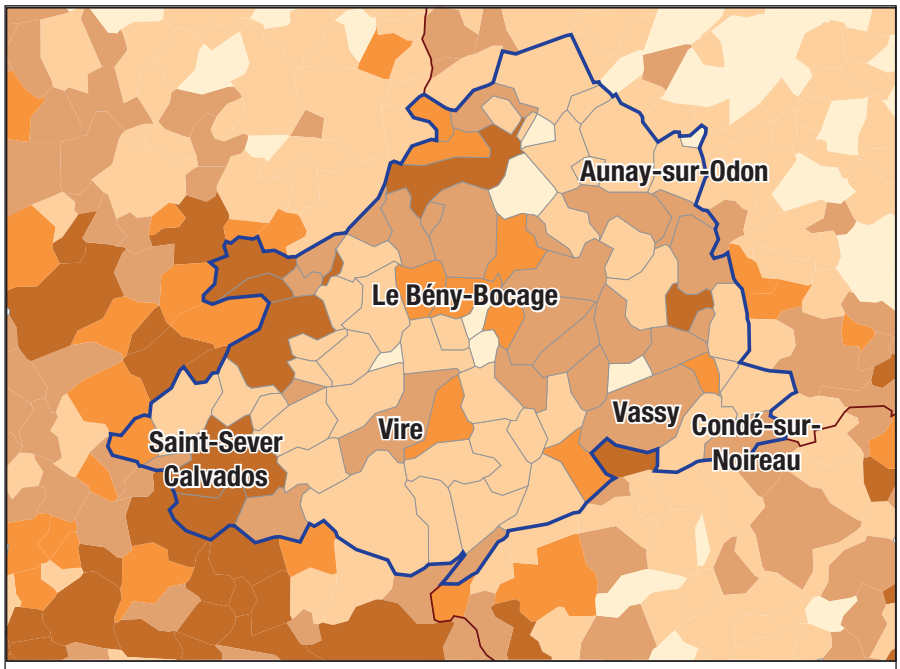

Source : Insee, recensement de la population de 1999

© IGN - Insee 2007

DÉFINITIONS

Aire urbaine : *une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.*

Pôle urbain : *le pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.*

Couronne périurbaine : *la couronne périurbaine recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.*

Espace à dominante rurale : *l'espace rural ou à dominante rurale regroupe les communes non prises en compte par le zonage en aires urbaines. Il comprend à la fois des petites unités urbaines et des communes rurales. Cet espace est très vaste, il représente 70 % de la superficie totale et les deux tiers des communes en France.*

Mesure des migrations : le mouvement naturel *est donné par la différence entre le nombre de naissances et de décès. S'il est positif on parle d'« excédent naturel », s'il est négatif, de « déficit naturel ».*

Si l'on a mesuré la population d'un territoire à deux instants donnés et si l'on a calculé le mouvement naturel, on peut alors en déduire ***le solde migratoire****. Il suffit de faire la différence entre la variation de la population et le mouvement naturel. Ce calcul est une première méthode pour connaître directement la résultante des mouvements d'entrées et sorties de population sur un territoire.*

En résumé : *Population 1999 = Population 1990 + Mouvement naturel (Naissances - décès)* ***+ Solde migratoire***

Pour l'arrondissement de Vire, ce solde migratoire est positif et est égal à ***+ 240****.*

Cependant, une autre méthode permet de mesurer les migrations. Il s'agit d'exploiter les réponses à la question posée au moment du recensement de 1999 : «Où habitiez-vous le 1er janvier 1990 ? » Cette méthode permet aussi d'avoir une mesure des ***flux d'entrées et de sorties*** *de la population sur un territoire. Elle permet surtout de connaître l'origine et la destination des migrants selon leurs caractéristiques (âge, diplôme...). Cependant, son aspect déclaratif implique irrémédiablement une différence de résultat avec la première méthode, puisque le nombre des entrées moins celui des sorties entre 1990 et 1999 au sein de l'arrondissement de Vire s'établit à* ***- 400****.*